

Comité Syndical du 29 mars 2013

Compte-rendu d'activités de l'Etablissement du 21 décembre 2012 au 29 mars 2013

Chers collègues,

La dernière réunion de notre Comité Syndical, le 21 décembre, a débouché sur l'approbation à l'unanimité des budgets principal et annexe 2013. Pour la 5^{ème} année consécutive, le bouclage budgétaire a pu s'opérer sans augmentation du montant des contributions des collectivités. Sachant que l'activité globale de l'Etablissement a quant à elle augmenté de près de 75 % sur la période 2007-2012, que le montant de subventions encaissées (Europe, Etat et Agence de l'eau) est quant à lui passé de moins de 1 M€ en 2006 à plus de 3 M€ en 2012, chacun peut facilement mesurer la constance de nos efforts d'optimisation des ressources humaines, techniques et financières.

A cet égard, je tenais à vous informer que j'ai reçu en février dernier les observations provisoires de la Chambre régionale des comptes qui a examiné la gestion de notre Etablissement. Le caractère confidentiel qui s'attache à ses dernières ne me permettant pas de vous les livrer – pas encore, puisqu'il me faut attendre qu'elles aient été arrêtées définitivement –, je vous fais simplement part de la tonalité générale, à savoir une appréciation positive portée précisément sur les efforts importants que nous avons consentis.

Sans anticiper sur le résultat de nos échanges lorsque nous aurons à connaître, en Comité Syndical, des observations définitives de la Chambre régionale des comptes, je crois pouvoir dire que nous y trouverons une motivation supplémentaire à poursuivre dans la voie du développement maîtrisé de notre Etablissement. Egalement une incitation forte à célébrer dignement, en novembre de cette année, le trentième anniversaire de cet outil performant des collectivités qu'est l'Etablissement public Loire, résolument au service du développement durable de la Loire et ses affluents. D'ici là, nous devrions par ailleurs avoir intégré les nouveaux locaux de l'Etablissement, en bord de Loire, concrétisant votre souhait exprimé de longue date déjà.

Au-delà de ce chantier très particulier, vous me permettrez de souligner l'importance des opérations portées par notre Etablissement dans les domaines d'intervention qui lui ont été assignés, souvent avec d'importantes prises de risque en termes d'innovation et d'expérimentation. Plusieurs dossiers inscrits à l'ordre du jour de nos travaux cet après-midi témoignent de la capacité de notre Etablissement, dès lors que ses collectivités membres en sont d'accord, à avancer à rythme soutenu dans la réalisation de projets présentant pourtant de réelles difficultés.

Je note que le projet de réserve naturelle régionale « Haute vallée de la Loire » sur le site de Serre de la Fare prend rapidement forme et consistance, que l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre a débouché en deux ans à peine sur l'approbation d'un diagnostic partagé et d'une panoplie de 33 actions concertées contre le risque d'inondation, que la démarche exemplaire de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques poursuit son déploiement, malgré un contexte économique et financier pour le moins « peu porteur ».

Cela m'a paru d'ailleurs suffisamment important pour attirer l'attention de la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie sur ce point. Je n'imaginai pas, quand je lui ai adressé un courrier, le 22 mars, que l'actualité mettrait aussi rapidement en lumière l'intérêt d'un tel dispositif basé sur le volontariat et l'incitation. Sauf que depuis le 26 mars, le rapport de la mission de lutte contre l'inflation normative, produit par Alain LAMBERT et Jean-Claude BOULARD, fait le buzz comme on dit aujourd'hui, en invitant à « sortir de l'obsession de la norme obligatoire et valoriser la norme contractuelle ».

Dans cet ordre de raisonnement, mais appliqué cette fois plus généralement au dispositif conventionnel qu'est le plan Loire, il m'a paru opportun de vous proposer une délibération permettant à notre Etablissement de prendre date et rang dans la perspective d'un éventuel prochain plan Loire. Pour franchir un nouveau cap, pour co-construire un projet renouvelé, il nous faudra sans doute faire œuvre de mémoire – sans pour autant céder à la tentation de la nostalgie – et preuve d'objectivité dans le constat de nos capacités – plutôt que de ressenti souvent trompeur –. Cela, dans un contexte aujourd'hui marqué par l'incertitude, ne serait-ce que pour ce qui concerne l'évolution des modalités de gestion des milieux aquatiques, telles qu'elles figurent dans le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique. Ce dont je suis certain par contre, c'est qu'il y aura besoin de maîtres d'ouvrages fiables pour concrétiser les attentes des territoires.

Pour en revenir à nos travaux de cet après-midi, j'ai souhaité les rythmer en m'appuyant à plusieurs reprises sur notre dernier produit de communication, « e.loire.tv », que je vous propose de découvrir en avant-première, à travers la projection d'extraits de ce web magazine ciblé sur nos actions de terrain, pour ceux encore trop nombreux qui nous imaginent repliés dans des bureaux à Orléans. A ce stade je crois que Mme ASSELIN nous propose le générique de l'émission.

I Réunions des instances de l'Etablissement

Depuis la dernière réunion du Comité Syndical, le 21 décembre 2012, les commissions suivantes se sont tenues.

- ❖ Le 1^{er} mars, matin : Commission mixte consacrée à l'examen des dossiers concernant les Commissions aménagement et environnement, prospective, tourisme et culture, finances et planification, présidée successivement par M. BERNARD, M. CROZET, Mme SARLES, M. BERTIER et M. LE SCORNET. Parmi les nombreux points à l'ordre du jour on mentionnera l'autorisation d'un programme de visite du barrage de Villerest par des scolaires, des autorisations temporaires de chasse pour des sociétés communales du département de la Loire, des documents de sensibilisation et d'information sur le risque inondation à destination des chefs d'entreprise du bassin de la Loire et ses affluents, la convention pour 2013 entre l'Etablissement et le Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation, l'organisation en mai à Bruxelles de la 19^{ème} réunion de travail de la plate-forme « Recherche, Données, Information », les subventions « patrimoine » et « classes Loire », ou encore la préparation du 30^{ème} anniversaire de l'Etablissement public Loire, en novembre.
- ❖ Le 29 mars, ce matin : Commission mixte présidée par M. POINSARD, et consacrée à l'examen préalable des dossiers présentés au Comité syndical de cet après-midi.

Par ailleurs, dans l'après-midi du 1^{er} mars s'est tenue une réunion du Bureau, présidée par M. LE SCORNET, 1^{er} Vice-président. 40 délibérations ont été approuvées à cette occasion, concernant notamment deux avenants à des marchés en lien avec la gestion des ouvrages de Naussac et de Villerest, la convention de partenariat technique avec le Conseil Général de la Haute-Vienne, le soutien apporté à une entreprise pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations, l'attribution de subventions à des projets de recherche et/ou d'intégration de données, l'affectation de crédits de report « Chambonchard » et « Basse Loire », deux conventions avec la SAFER Auvergne portant sur la gestion des biens agricoles de l'Etablissement sur le site de Serre de la Fare.

II Réunions dans le cadre du plan Loire grandeur nature et avec nos partenaires de bassin

Il peut être fait mention notamment des participations suivantes de l'Etablissement :

- ❖ le 31 janvier, à Tours : Conférence des acteurs du plan Loire consacrée à l'élaboration d'une stratégie pour le plan Loire IV, et précédée d'une réunion de travail préparatoire à Orléans, le 9 janvier ;
- ❖ le 15 février, à Orléans : Comité de gestion du plan Loire, précédé des réunions préparatoires des différents comités techniques, régionaux ou de bassin ;
- ❖ les 12 et 13 mars, à Tours : Rencontres « eau, espaces, espèces » ;
- ❖ Le 22 mars, à Orléans : réunion de la commission « Inondations-Plan Loire » du Comité de Bassin Loire-Bretagne, présidée par M. DOUGÉ ;
- ❖ Le 26 mars, à Paris : Séminaire de la DATAR consacré au volet « Interrégional » dans le cadre de la concertation nationale sur l'accord de partenariat 2014-2020 ;
- ❖ Le 27 mars, à Orléans : réunion des Présidents de CLE et d'EPTB, à l'invitation du Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne.

III Réunions avec nos collectivités membres

A titre indicatif, notamment du parti pris d'association des collectivités au suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage de notre Etablissement, on fera simplement référence aux réunions suivantes :

- ❖ le 16 janvier, à Angers : point technique, administratif et financier avec les services du Conseil général du Maine-et-Loire ;
- ❖ le 25 janvier, à Limoges : point technique, administratif et financier avec les services du Conseil général de la Haute-Vienne, le matin, et ceux du Conseil régional du Limousin, l'après-midi ;
- ❖ le 14 février, à Tours : réunion avec les services de la quinzaine de collectivités impliquées dans l'initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activité (PCA) ;
- ❖ le 19 février, à Clermont-Ferrand : présentation au comité consultatif d'analyse des projets de réserves naturelles régionales du projet porté par l'Etablissement sur le site de Serre de la Fare en Haute-Loire ;
- ❖ le 15 mars, à Nantes : intervention dans le cadre de la Journée de Rencontres du CORELA ;
- ❖ le 20 mars, à La Charité sur Loire : réunion publique sur les résultats de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre ;
- ❖ le 21 mars, à La Flèche le matin, puis à Montoire-sur-le-Loir l'après-midi : dernière réunion du comité de suivi élargi de l'étude globale de réduction du risque inondation dans le bassin du Loir.

Dans le registre du partenariat avec les services de l'Etat, il est à noter la participation à un atelier sur les mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations, le 12 mars à Orléans, dans le cadre de la démarche Ecrivains, dans les vals de l'Orléanais. On mentionnera également une réunion de cadrage avec les services de l'Etat, le 15 janvier à Nevers, en lien avec l'action d'appui aux communes de l'axe ligérien dans la Nièvre pour le renfort du caractère opérationnel de leur PCS, ainsi que les ateliers d'appui à la réalisation de PCS en région Centre.

IV Autres réunions

On signalera simplement :

- ❖ la participation de l'Etablissement à la Commission Mixte Inondation (Paris, le 30 janvier et le 27 mars) ;
- ❖ l'intervention du directeur général des services sur l'*Eurovéloroute des fleuves Loire-Rhin-Danube*, dans le cadre du colloque « Des Euros pour le véb » organisé par les Départements & Régions cyclables (Strasbourg, le 5 février).

Je reste bien entendu à votre disposition, ainsi que les services de l'Etablissement, pour vous apporter toute précision que vous jugeriez utile.

Jean GERMAIN